

**ÉLECTIONS
RÉGIONALES
MARS 2010**

Le contrat Europe Écologie

*changeons
de climat !*

**MAINTENANT
EN
POITOU-CHARENTES**





SOMMAIRE

**Une Région solidaire,
créatrice d'emplois et
respectueuse de l'environnement,
avec Europe Écologie..... Page 4 à 6**

**Gouverner autrement,
pour piloter la transformation
écologique de l'économie
en Poitou-Charentes..... Page 7 à 14**

Gouverner autrement..... Page 7

Piloter la transformation écologique
de notre économie.....Page 10

Financer la transformation écologique
de notre économie.....Page 13



Nos chantiers pour engager la transformation écologique de notre économie et répondre aux urgences sociales, climatiques et environnementales.....Page 15 à 39

Réaliser des économies d'énergie dans l'habitat..... Page 15

Développer la mobilité pour tous..... Page 18

Renforcer l'investissement dans les énergies renouvelables..... Page 21

Instaurer une relation harmonieuse et durable avec la nature..... Page 24

Reconquérir la ressource en eau..... Page 26

Engager la conversion écologique de l'agriculture et de la pêche..... Page 28

Encourager les formes de coopération économique à caractère écologique et social..... page 31

Former pour accompagner la transformation écologique de l'économie..... Page 33

Pour une culture partagée, enracinée et plurielle..... Page 35

Le sport pour tous en Poitou-Charentes..... Page 37

Pour un territoire en bonne santé..... Page 38

Pour une vie citoyenne à part entière..... Page 39





Une Région solidaire, créatrice d'emplois et respectueuse de l'environnement, avec Europe Écologie

Une autre voie est possible. Une autre Région Poitou-Charentes est possible, solidaire, créatrice d'emplois et innovante, respectueuse de la planète, soucieuse du bien-être de ses habitants.

Les délocalisations, la réduction des prestations sociales, la montée des inégalités et de la précarité, l'épuisement des ressources naturelles et les dérèglements climatiques ne sont pas des fatalités.

Aujourd'hui, une personne sur dix se trouve au chômage. 14% de la population de Poitou-Charentes vit en dessous du seuil de pauvreté.

Depuis trois décennies, le système économique n'a cessé d'engendrer chômage et baisse du pouvoir d'achat.

Ce système a accru jusqu'à l'extrême les **dégâts sur l'environnement**, a produit des déchets polluants et nuisibles pour notre santé. **Les dérèglements climatiques**, les atteintes à la biodiversité et à la qualité de l'eau, la multiplication des cancers, pour ne citer que ces exemples, nous concernent tous. **Ce sont des réalités qui nous touchent directement ici, en Poitou-Charentes.**

Qu'ont fait nos gouvernements successifs ? Au pire, ils ont encouragé le mouvement. Au moins mal, ils ont tenté de limiter la casse, par des mesures d'accompagnement social, en ayant de plus en plus recours à l'endettement.

Nous ne pouvons pas nous contenter de simples aménagements, pour améliorer à la marge un système qui se trouve à bout de souffle. Repeindre les volets en vert de notre maison commune ne suffit plus... C'est toute la demeure qu'il nous faut transformer, de l'intérieur.

Avec Europe Écologie, nous transformerons, ici, maintenant, notre région, en construisant un nouveau modèle de développement, **une nouvelle manière de vivre ensemble, de travailler, de consommer, d'échanger.**

En engageant la conversion écologique de notre économie, **nous rendrons nos territoires à nouveau attractifs, nous porterons de nouveaux projets industriels et créerons des emplois non délocalisables.**

En nous mobilisant sur les fronts de l'habitat, des transports, de l'agriculture, des énergies renouvelables... **nous réduirons en même temps nos émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2020.** C'est un objectif incontournable, qui exige un Plan Climat, décliné sur tous les territoires de Poitou-Charentes, bien plus ambitieux que celui qui existe actuellement.

La région Poitou-Charentes, tout comme la France, a perdu 11% de ses emplois dans l'industrie entre 2002 et 2008 (37% entre 1980 et 2008). Cette perte a été partiellement compensée par le développement d'emplois dans des secteurs tels que les services (aux entreprises, aux particuliers), la santé et l'action sociale.

Mais ces emplois sont fragiles. Nombreux sont liés au maintien de notre système social et à la dépense publique... Or, le déficit budgétaire de la France se creuse d'année en année ; il est annoncé par le gouvernement à hauteur de 150 milliards d'euros pour 2010.

Comment échapper à un tel endettement, qui fait peser une lourde charge sur les générations futures ? Est-il acceptable de faire payer nos dettes à nos enfants ?

Contrairement à ce qu'on voudrait nous faire croire, le problème ne vient pas du nombre de fonctionnaires —la part du fonctionnement dans les dépenses publiques n'a pas évolué depuis les années 60. La réalité est que nos gouvernants n'ont pas anticipé, ni suffisamment fait pour préserver les entreprises et les emplois qui permettent de financer notre système social.

Sous prétexte de nous « adapter » à la situation, l'approche ultralibérale veut nous imposer de renoncer à la santé, à l'éducation, à la solidarité, à la protection de notre environnement... d'accepter la perte de nouveaux emplois, la baisse des salaires et celle du pouvoir d'achat.

Le processus est déjà engagé et le gouvernement veut nous soumettre par la peur du lendemain, par la peur des fins de mois.

A cela, nous disons NON et proposons une autre voie.

La seule voie possible : assurer la transformation écologique et durable de l'économie, en répondant, maintenant, aux urgences sociales, climatiques et environnementales.

Cela signifie **gouverner autrement**. Refuser le pouvoir d'un seul, ou d'une seule, pour apprendre à travailler tous ensemble, à tous les niveaux, et bâtir un pacte de société qui soit partagé par la majorité d'entre nous.

Cela signifie **piloter la transformation de l'économie**, sur la base de ce contrat, en orientant l'activité économique de façon à ce qu'elle redevienne créatrice d'emplois et de bien-être. **C'est le rôle du conseil régional de piloter cette transformation sur son territoire** et d'en faciliter le financement par des moyens appropriés. C'est son rôle, aussi, de s'unir aux autres régions européennes pour renforcer son action et pour former, avec elles, un contre-pouvoir efficace, capable de s'opposer à la droite ultra libérale au pouvoir en France et en Europe.

L'engagement de ces chantiers permettra la création de 20 000 emplois d'ici 2014. **Notre objectif est d'atteindre à l'horizon 2020 le plein emploi, par la création de 50 000 emplois.**

Pour cela, **nous organiserons des États généraux de l'emploi et de l'économie en Poitou-Charentes**. Ceux-ci auront pour mission de définir les priorités et d'établir un plan de conversion décliné dans chaque territoire.

Voici nos chantiers prioritaires pour la reconquête des emplois et du pouvoir d'achat, la lutte contre les dérèglements climatiques et le bien vivre ensemble :

- La réalisation d'importantes **économies d'énergie dans l'habitat**.
- L'accès de tous à la **mobilité**, par le développement des **transports alternatifs à la voiture**.
- Le renforcement de l'investissement dans **les énergies renouvelables et les systèmes autonomes et locaux de production d'énergie**.
- L'établissement d'une **relation harmonieuse et durable avec la nature et la reconquête de la ressource en eau, la protection des sols et de la biodiversité, la diminution et la meilleure gestion des déchets**.
- **La conversion écologique de l'agriculture et de la pêche**, garantie d'une **alimentation saine** produite localement et bien meilleure pour la santé.
- Le développement de l'économie sociale et solidaire, et de toutes les formes de **coopération économique à caractère écologique et social**.
- La mise en place d'un **plan de formation professionnelle et d'éducation pour accompagner la transformation écologique de l'économie et de la société**.

La place des femmes dans la société, la politique culturelle, la santé, le sport font également l'objet de projets de notre part.

Tous ces chantiers sont accompagnés de propositions fortes et innovantes, réalistes, porteuses d'espérance et répondant bien aux préoccupations des Picto-Charentais.

N'attendons plus. Mobilisons toutes nos énergies pour réaliser, ensemble, la transformation écologique de l'économie et de la société. Ici, en Poitou-Charentes, c'est maintenant, avec Europe Écologie.

Françoise Coutant, tête de liste régionale et Charente,
Marie-Paule Jammet, tête de liste Charente-Maritime,
Serge Morin, tête de liste Deux-Sèvres,
Hélène Shemwell, tête de liste Vienne,
et tous les candidats Europe Ecologie Poitou-Charentes



Gouverner autrement, pour piloter la transformation écologique de l'économie en Poitou-Charentes



Gouverner autrement

- C'est :**
- Mettre en œuvre nos choix sur la base d'un contrat passé avec les citoyens.
 - Élaborer les décisions collectivement au sein de l'exécutif régional.
 - Gouverner avec les autres, pour mettre la région en mouvement.

Animer le territoire régional pour fédérer les énergies Créer des espaces de participation et de concertation

La Région Poitou-Charentes abandonnera la concurrence entre les acteurs publics et mettra en place une politique de **coopération avec les autres collectivités territoriales** (départements, communes et agglomérations, pays...), les institutions, les différents corps intermédiaires dont le Conseil Économique et Social Régional et le milieu associatif.

Chaque élu régional sera un **animateur de territoire**, impulsant sur le terrain les politiques régionales. Il mettra en œuvre des démarches participatives permettant aux habitants de s'impliquer.

Le conseil régional deviendra une force fédératrice et mobilisatrice des énergies. Nous accompagnerons « mieux et plus » les collectivités locales et les représentants associatifs, dans le respect des identités de tous les acteurs prêts à se mobiliser.

Nous créerons des espaces de participation et de concertation thématiques, sectoriels ou territoriaux avec les collectivités locales, la société civile organisée, les entreprises, les habitants, dans le cadre de la mise en place d'Agendas 21.

Réhabiliter et consolider la notion de service public

En s'appuyant sur de nouveaux espaces de concertation, nous agirons pour **démocratiser les services publics** en reconnaissant aux usagers la qualité de citoyens et aux agents la qualité d'experts.

Nous mettrons en place le « **droit d'usage** » pour évaluer chaque projet menaçant le maintien des services publics de proximité.

Nous créerons des conseils des services publics de proximité, tripartites, (élus, usagers, salariés), à chaque niveau géographique et pour chaque activité, dotés de réels pouvoirs sur les choix d'investissement, d'orientation, de fonctionnement et d'évaluation.

Organiser les services du conseil régional afin d'assurer la transversalité entre les actions

Les politiques visant à l'émergence d'un développement soutenable nécessitent une mise en lien cohérente de toutes les actions. Par souci d'efficacité, les services du conseil régional seront réorganisés en fonction de cet objectif. La **transversalité** sera installée dans la durée.

Les pratiques de l'évaluation participative seront appliquées aux politiques régionales.

Par exemple, nous inspirant de la démarche Agenda 22, nous mettrons en place un agenda santé transversal à toutes les actions régionales, en partenariat avec tous les acteurs de santé sur chaque territoire.

Nous veillerons à ce que chaque citoyen ait accès à un accueil de santé de proximité et de qualité.

Coopérer avec les autres régions pour former un contre-pouvoir

Nous favoriserons la **coopération interrégionale à l'échelle européenne** pour mettre en place des projets de transformation écologique de l'économie qui trouveront leur plein essor à cette échelle. Nous formerons un **contre-pouvoir des régions face aux politiques ultralibérales**.

L'Europe a les moyens de peser sur les institutions internationales, tant au niveau des marchés financiers que de l'Organisation Mondiale du Commerce. Les régions doivent peser en ce sens, par une coopération étroite.

Développer les coopérations internationales

La création d'un comité régional de la coopération internationale regroupant les organisations de solidarité internationale (OSI), les ONG, les collectivités, les chambres de commerce et d'industrie, les universités, les hôpitaux, les agences de bassins... permettra la mise en œuvre d'une stratégie régionale concertée afin :

- de développer des coopérations décentralisées et de **solidarité** internationale avec les pays du Sud ;
- de soutenir plus particulièrement les populations dont les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux (DESCE) sont bafoués (Palestine, communautés indigènes, région du Niger dévastée par l'exploitation de l'uranium, par exemple..) ;

- d'accroître la visibilité régionale dans l'espace européen et plus globalement dans le monde ;
- de mieux intégrer les **jeunes** dans le monde, par des expériences à **l'étranger** (chantiers, études, stages), mais aussi de mieux intégrer les jeunes que nous accueillons en Poitou-Charentes.

Répondre aux besoins des femmes

En Poitou-Charentes, seulement 68% des femmes en âge de travailler sont en activité (contre 77% des hommes). Une forte ségrégation persiste dans les filières de formation et d'emploi, les filières « masculines » étant plus valorisées socialement et économiquement que celles dites « féminines ». Moins payées et plus précarisées, les femmes sont plus pauvres que les hommes.

Dans la sphère politique, les femmes demeurent sous représentées : si elles constituent 45% du conseil régional, elles ne sont que 35% des conseillers généraux, 11% des députés, 36% des conseillers municipaux et 15% des maires. Dans la sphère privée, les femmes restent les principales actrices de l'éducation et du soin des enfants et assurent la grande majorité des tâches ménagères.

L'écrasante majorité des familles monoparentales (18% des familles) sont gérées par des femmes. Enfin, elles sont victimes de différentes formes de violence, dans les sphères privée et publique.

De fait, leurs préoccupations environnementales et leurs besoins sociaux et économiques sont souvent différents de ceux des hommes. Leur disponibilité pour s'engager dans la vie sociale, culturelle et politique est moindre.

LES ENGAGEMENTS D'EUROPE ÉCOLOGIE

- Nous ferons la promotion de la formation et de l'emploi des femmes dans les nouveaux métiers de l'écologie — habitat, agriculture durable, économie sociale et solidaire.
- Nous prendrons en compte les besoins spécifiques des femmes dans notre schéma régional des transports.
- Nous soutiendrons la participation des femmes dans la gouvernance régionale à tous les niveaux.
- Nous intégrerons la dimension de l'égalité femmes-hommes dans tous les instruments et domaines de compétences du conseil régional.

Piloter la transformation écologique de notre économie

- C'est :**
- Se donner pour objectif le plein emploi, en orientant l'économie vers des activités à la fois créatrices d'emplois non délocalisables et respectueuses de l'environnement.
 - Mobiliser tous les acteurs concernés pour initier des projets ambitieux faisant l'objet de contrats déclinés dans chaque territoire.
 - Assurer le financement de ces projets par des moyens innovants.
 - Préserver l'emploi existant et encourager les relocalisations.

Pour répondre à l'urgence sociale et économique, nous soutiendrons les PME et aiderons les salariés à reprendre leurs entreprises

En dix ans, le nombre de défaillances d'entreprises a doublé. Certaines entreprises sont confrontées à des difficultés de trésorerie. Nous serons à leurs côtés, en constituant un **fonds de sauvegarde des TPE et PME**.

D'autres sont menacées de délocalisation. Nous aiderons les salariés à les reprendre sous la forme de coopératives, en les accompagnant dans **la reconversion de leurs outils de production** vers les nouveaux besoins industriels régionaux issus de la conversion écologique de l'économie.

Pour préparer l'avenir : nous initierons un plan de relance pour l'emploi et l'économie verte

Pour assurer leur croissance, certains pays exportent en faisant du dumping social et écologique, qui les rend plus compétitifs. Avec pour conséquence, chez nous, des délocalisations d'entreprises et des pertes d'emplois.

Pour y répondre, il est nécessaire de développer notre marché régional, en proposant des **solutions écologiques** permettant de **modifier nos modes de consommation**.

Nous proposerons des solutions alternatives intéressant le consommateur, dans les domaines tels que l'énergie, les transports, la distribution, l'agriculture, l'alimentation, etc. Nous créerons de **nouveaux marchés** pour les entreprises. Nous soutiendrons la création ou la conversion d'entreprises régionales pour répondre à ces besoins, gagner en compétitivité et créer des emplois.

Nous organiserons les États généraux de l'emploi et de l'économie verte

Nous inviterons tous les acteurs sociaux et économiques de la région, pouvoirs publics, entreprises et groupements d'employeurs, syndicats, citoyens... à des États généraux de l'emploi et de l'économie verte, afin d'étudier les marchés, les potentiels de transformation de l'économie et débattre des priorités.

Celles-ci seront déclinées et traduites sous la forme de **contrats de conversion écologique et sociale** dans chaque territoire.

L'élaboration des contrats sera l'occasion de recenser et de valoriser les potentiels locaux, les ressources naturelles ou issues de l'activité humaine, les savoir-faire... ainsi que les capacités de production à renforcer et les coopérations à développer.

Nous encouragerons le développement de nouvelles activités selon trois critères : l'emploi, le social et l'environnement

Nous encouragerons ainsi le développement de nouvelles activités et la transformation d'activités existantes, en particulier, dans les domaines suivants :

- **économies et substitutions d'énergie** ;
- **énergies renouvelables** et production autonome d'énergie ;
- **transports**, véhicules propres, (re-)localisations d'activités, circuits courts et développement des réseaux d'éco-distribution ;
- **éco-matériaux**, éco-construction, **reconversion de l'agriculture** et développement de l'agriculture biologique ; développement des filières équitables ;
- **santé** et qualité de vie, santé et environnement ;
- **éducation** et formation continue ;

Le développement de ces chantiers renforcera l'attractivité du territoire régional pour les entreprises.

La région pilotera l'accès à ces marchés et soutiendra les entreprises selon ces trois critères : création d'emplois, protection sociale et préservation de l'environnement.

Pour renforcer le plan de relance, nous soutiendrons :

- **l'innovation et la recherche** afin de proposer de nouveaux produits ou services écologiques de substitution ;
- la création, la transmission et la transformation d'entreprises ;
- les **relocalisations** : nous développerons une mission spécifique chargée d'aider à la localisation (ou relocalisation) des entreprises en Poitou-Charentes ;
- **l'économie sociale et solidaire**, les coopérations et les groupements d'employeurs.

Nous renforcerons la transformation écologique grâce à la coopération interrégionale à l'échelle de l'Europe.

Nous développerons la coopération interrégionale à l'échelle européenne afin de démultiplier nos actions, en particulier dans les domaines suivants :

- recherche et développement ;
- développement et structuration de nouveaux marchés ;
- mobilisation des financements ;
- lobbying auprès des institutions européennes et nationales pour la mise en place de la « régulation verte »

Objectif plein emploi

Avec un taux de chômage de 9,1%, la région Poitou-Charentes compte près de 70 000 chômeurs. Si on comptabilise les inscrits à «Pôle Emploi» ayant exercé une activité réduite, ce taux s'élève à 13,5%, soit plus de 100 000 demandeurs d'emplois. Beaucoup de familles sont en situation précaire et près de 14% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

Selon les études réalisées au niveau national, les investissements à réaliser pour atteindre les objectifs de réduction des gaz à effet de serre à l'horizon 2020 (liés aux secteurs de l'énergie, des transports et des énergies renouvelables) doivent permettre de créer 600 000 emplois en France.

En Poitou-Charentes, la création d'emplois peut être estimée à 16 000. L'impulsion donnée par les objectifs du Grenelle de l'environnement, appelée «croissance verte», sera donc insuffisante pour régler la question du chômage dans notre région.

Voilà pourquoi la conversion écologique de l'économie vise à soutenir, non seulement la réalisation des investissements, mais aussi la création d'entreprises locales pouvant se positionner sur ces marchés. Elle porte sur tous les secteurs économiques. Elle cherche à valoriser, de façon raisonnée, nos potentiels tels que l'agriculture, l'alimentation ou les ressources naturelles locales. La conversion écologique de l'économie protège l'emploi existant et encourage les relocalisations. Son objectif est le plein emploi.

Financer la transformation écologique de notre économie

La Région se mettra au service du développement économique tourné vers la création d'emplois et le respect de l'environnement.

Pour mobiliser le financement nécessaire à la conversion écologique de l'économie, nous réduisons les interventions directes de la région, pour privilégier les « prêts à taux zéro » qui permettront de décupler notre capacité d'intervention.

Nous nous associerons à d'autres régions pour obtenir des conditions d'accès au crédit à taux réduits et créer une banque régionale d'investissement avec l'appui de la banque européenne d'investissement.

Nous organiserons un accès facilité aux financements existants. Nous encouragerons le développement des services et produits financiers permettant de détourner l'épargne de la spéculation au profit des entreprises, de l'emploi, du progrès social et de l'environnement.

La conversion écologique de l'économie rassemble un ensemble de projets d'investissement dont la rentabilité est assurée que l'on soit un particulier, une entreprise ou une collectivité territoriale.

Ces investissements sont rentables pour la collectivité publique, car ils créent des emplois et préservent l'environnement et la santé de tous.

LES ENGAGEMENTS D'EUROPE ÉCOLOGIE

■ La promotion d'une finance verte et solidaire

- Nous aurons recours aux marchés financiers sous la forme « d'emprunts verts ». Ces émissions obligataires s'adresseront directement au public et aux investisseurs institutionnels, pour créer un flux de financement pour des investissements respectueux de l'environnement et du social. Nous nous associerons à d'autres collectivités afin d'en mutualiser et minimiser les coûts.

- Nous demanderons aux banquiers avec lesquels la Région a contracté des lignes de crédit long terme que leurs placements de trésorerie soient réalisés sur des placements dits ISR (investissement socialement responsable) dans la limite des règles fixées par le Trésor Public.

- Nous aiderons les entreprises innovantes et créatrices d'emplois pérennes, les acteurs du microcrédit ou encore les SCIC — sociétés coopératives d'intérêt collectif — dans lesquels les collectivités peuvent détenir 20% du capital. Nous appuierons les initiatives comme celle de Terre de Liens, qui achète des terres pour les mettre à disposition des agriculteurs bio.

- Nous mettrons tout en œuvre pour créer une banque régionale d'investissement (BRI), afin de pallier aux carences des acteurs classiques du financement de l'économie. Et nous travaillerons avec les banquiers régionaux pour créer un fonds commun et mobiliser l'épargne locale.

■ Une meilleure utilisation du budget régional

- Nous financerons un ambitieux programme de mise à niveau énergétique des lycées par la mise en place d'un emprunt d'un montant adossé à ce programme d'investissement, dont les échéances seront intégralement remboursées par les économies d'énergie réalisées grâce à la rénovation des bâtiments. Nous viserons la neutralité budgétaire.

- Nous augmenterons progressivement les taux de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers), pour financer les travaux de la Région en matière de mobilité, d'aménagement des territoires et de promotion de mode de transports collectifs alternatifs.

- Nous renoncerons à certaines dépenses que nous jugeons non stratégiques et qui mobilisent des sommes importantes dans le budget régional — comme le financement de la LGV (14 millions de crédit inscrits au budget 2010).

- Nous sortirons de la logique de « chéquier » actuellement développée. L'argent public sera mieux utilisé à accompagner les réseaux associatifs de l'économie sociale et solidaire et de l'insertion par l'activité économique susceptibles d'apporter leur concours à la mise en œuvre des politiques régionales.

■ Une procédure budgétaire plus transparente et plus collaborative

Nous créerons une commission des finances. L'absence de commission des finances au sein de l'assemblée régionale a en effet fortement nui à la qualité des débats et à l'information des élus, et n'a pas permis d'optimiser les choix budgétaires, le plus souvent pré-arbitrés par l'exécutif.

Une région qui s'engage en faveur du commerce équitable

- Nous deviendrons un "territoire de commerce équitable", en adhérant à l'action proposée par les acteurs du commerce équitable, pour construire avec tous les acteurs de la région une démarche qui s'inscrit dans la durée avec des actions cohérentes : intégrer le commerce équitable dans les achats publics de la région, promouvoir ce choix et ces pratiques auprès des acteurs du territoire et sensibiliser les citoyens

à une consommation responsable avec la participation des organisations et des associations de la région compétentes sur cette question.

- Nous proposerons la mise en place de plates-formes de distribution commune des produits circuits courts locaux et des produits en provenance du sud issus de filières équitables à destination des acheteurs "publics".

- Nous soutiendrons et participerons à la création de filières équitables.



Nos chantiers pour engager la transformation écologique de notre économie et répondre aux urgences sociales, climatiques et environnementales



Réaliser des économies d'énergies dans l'habitat

- C'est :**
- Engager un vaste plan d'isolation des logements anciens, en réunissant tous les acteurs concernés.
 - Redonner ainsi du pouvoir d'achat, de manière durable, à tous les habitants de Poitou-Charentes.
 - Créer des milliers d'emplois non délocalisables.
 - Agir pour le climat en contribuant à la réduction des gaz à effet de serre.

Les thématiques énergétiques et climatiques impactent tous les domaines, tant l'énergie est partout : bâti, transports, production et distribution d'énergie, industrie, agriculture.

Économiser l'énergie - avant même de développer les énergies renouvelable - est notre priorité.

Les années 2000/2010 ont été celles des expérimentations, la décennie 2010/2020 devra être celle du passage généralisé aux actes concrets.

Il faut préparer la région à être 100% énergies renouvelables, 0% énergies fossiles et fissiles (gaz, pétrole, charbon et nucléaire) d'ici 2040.

Nous construirons notre scénario «négaWatt» (quantification de l'énergie économisée) **avec tous les acteurs concernés** : les entreprises, les collectivités locales, les associations, les bailleurs sociaux et les habitants.

Nous fixerons comme objectif premier la réhabilitation thermique des logements anciens tout en exigeant la meilleure performance possible sur les logements neufs.

Le but est de baisser d'au moins 40% les consommations énergétiques des logements d'ici 2020.

Nous impulserons la rénovation et l'isolation de 30 000 logements par an. C'est dix fois plus ambitieux que la pratique actuelle. Cela créera plus de 10 000 emplois directs, durables et non délocalisables.

Une enquête récente réalisée par TNS Sofres auprès de 400 propriétaires met en évidence le fait que la plupart ne ressentent pas leur logement comme polluant ni dispendieux.

La qualité de l'isolation est souvent surévaluée. Il y a donc un très important travail de sensibilisation et d'information à faire auprès des propriétaires pour les orienter vers les économies d'énergie en changeant les comportements ; en incitant aussi aux pratiques de programmation et de régulation ; en veillant à maintenir une bonne ventilation pour un air intérieur sain.

Isoler notre habitat pour réduire nos consommations énergétiques, c'est gagner du pouvoir d'achat en réduisant nos dépenses, c'est améliorer notre bien-être et notre santé dans notre logement et c'est garantir la valeur patrimoniale de nos biens immobiliers.

440 000 maisons individuelles antérieures à 1975

La région compte 760 000 résidences principales dont 58% antérieures à 1975.

Les résidences d'avant 1975 absorbent 65% de la consommation de chauffage. 22,5% des résidences se chauffent au fioul. 9% sont des logements HLM.

79% des logements sont des maisons individuelles.

Plus des trois-quarts de ces maisons individuelles sont occupées par leurs propriétaires.

On compte 120 000 maisons individuelles antérieures à 1975 et chauffées au fioul. Elles constituent notre priorité. Par la suite, il s'agira de créer une dynamique qui s'appliquera à l'ensemble du bâti existant.

LES ENGAGEMENTS D'EUROPE ÉCOLOGIE

■ Sensibilisation et communication sur les enjeux

- **Nous mobiliserons les acteurs** que sont les notaires, les professionnels de l'immobilier et les banques pour informer au mieux leurs clients sur les diagnostics de performances énergétiques (DPE) et les montages financiers.

- **Nous multiplierons par trois le nombre des espaces info énergie (EIE)**, implantés judicieusement sur les bassins de vie ; ces espaces, délivrant des informations indépendantes, passeront de 12 à 36.

- Nous proposerons **différents supports d'information** : un site dédié aux EIE, des plaquettes conseils, des relais divers avec les associations concernées (associations de propriétaires, de locataires et de consommateurs) et l'ensemble des professionnels du secteur.

- Nous créerons une **brigade** de professionnels-visiteurs rattachés aux EIE qui seront des **experts en bâtiment** habilités à évaluer les surconsommations. Le suivi des chantiers sera assuré par des structures de type agences locales (ex : Vienne Habitat, CAUE...).

■ Mobilisation générale de la formation dans le secteur du bâtiment

- Nous mettrons en place une **formation initiale et continue, dans les lycées professionnels** tout particulièrement.
- Nous instituerons une **nouvelle carte des formations** intégrant cette mutation économique.
- Nous établirons un **plan massif de formation continue de tous les professionnels du bâtiment** : architectes, maîtres d'œuvre, thermiciens, maçons, etc.

■ Remplacement de tous les systèmes de chauffage énergétivores dans les logements les plus anciens d'ici 2020

- Nous instaurerons une **prime à la casse et soutiendrons par des prêts à taux zéro la conversion** vers des solutions énergétiques sobres et innovantes.

■ Amplification, diversification et structuration de la production régionale d'éco-matériaux isolants

- Nous créerons une **filière locale de production de ouate de cellulose et de fibres de bois**.
- Nous développerons la **filière chanvre** et celle des textiles récupérés.
- Nous développerons les **circuits courts** pour la production d'éco-matériaux.

■ Économies d'énergie dans les logements sociaux

- Nous soutiendrons massivement la **réhabilitation énergétique des logements sociaux les plus anciens**. Nous aiderons ainsi les occupants à réduire leur facture d'énergie.

■ Aides financières

- **Nous multiplierons par cinq le nombre de prêts à taux zéro qui passeront de 2 000 à 10 000 par an**, en favorisant par des barèmes adaptés les personnes les plus précarisées.
- **Nous conditionnerons ces prêts** à un certain nombre de critères de bon sens tels que l'isolation avant le remplacement des chaudières, l'isolation des combles avant celle des ouvertures, etc.

■ Partenariat avec les collectivités locales

- Nous instaurerons une collaboration avec les conseils généraux concernant les **personnes en précarité énergétique**.
- Nous augmenterons la couverture géographique des **contrats locaux initiative climat (CLIC)**. Actuellement ces contrats, au nombre de sept, ne concernent que 30% de la population. Nous ferons en sorte que ces CLIC concernent de 70% à 100% de la population régionale d'ici cinq ans.
- Nous aiderons à la mise en place de **logiciels de suivi des consommations** en direction des communes.

Développer la mobilité pour tous

- C'est :**
- Repenser les déplacements à l'échelle régionale et interrégionale, dans le cadre d'une politique cohérente d'aménagement du territoire, pour se déplacer moins, mieux et différemment dans notre région.
 - Développer l'offre de transports publics, en alternative à l'usage de la voiture individuelle.
 - Planifier le transport de marchandises.
 - Répondre à la raréfaction des ressources, limiter les émissions de gaz à effet de serre et agir contre les pollutions.
 - Redonner du pouvoir d'achat et de la sécurité routière aux Picto-Charentais.

Les distances domicile – travail sont de plus en plus longues. De plus en plus de camions traversent notre région pour le transport des marchandises et ce malgré tous les discours sur la sécurité routière, le développement durable, les économies d'énergies, la réduction des gaz à effet de serre et autres pollutions diverses.

Notre région paie un lourd tribut aux choix faits pendant plusieurs décennies en faveur de la route, de l'abandon progressif du fret sur rail, de l'étalement urbain, des centres commerciaux en périphérie de nos agglomérations...

Suite à une forte augmentation des prix du pétrole, en 2007, une prise de conscience a vu s'opérer un changement dans les comportements et les modes de déplacements. Mais **tout reste à construire en Poitou-Charentes** en faveur du fret ferroviaire, de liaisons TER de qualité, de l'intermodalité entre le vélo, la voiture, les bus et le train...

Une politique écologique cohérente et volontariste des transports ne peut se faire que dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire intégrant une offre de transports alternatifs à la route.

L'enjeu est de **répondre aux attentes des citoyens, en prenant en compte la raréfaction des ressources, la hausse du prix de l'énergie et l'augmentation des gaz à effet de serre.**

70% des déplacements sont liés à la proximité : courses, loisirs, accompagnement des enfants. 30% sont liés au travail, aux études...

Il est temps de changer nos modes de déplacement.

LES ENGAGEMENTS D'EUROPE ÉCOLOGIE

■ Mobilité et aménagement du territoire

- Nous redonnerons à la Région **son rôle d'animateur dans l'aménagement de notre territoire** en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire, pour garantir l'accès de tous à l'emploi, la formation, la santé, la culture, les loisirs...
- Nous faciliterons **l'accessibilité aux transports collectifs** en milieu rural pour permettre à ceux qui le souhaitent d'y vivre.
- Nous mettrons en place un **véritable schéma de cohérence régional et interrégional des transports** avec les différentes autorités organisatrices : Région, Départements, Agglomérations et Régions voisines.
- Nous accompagnerons les collectivités locales dans le développement d'**une vraie politique cyclable** et mettrons en place un schéma régional des véloroutes voies vertes.
- Nous inciterons les municipalités à **repenser l'habitat en créant des pôles de vie** (habitat, emploi, commerces et services de proximité).
- Nous mettrons en œuvre un **schéma régional d'infrastructure de téléseices** pour privilégier le télétravail choisi par rapport aux déplacements subis.

■ Développement de l'offre de transports publics

- **Nous affecterons la TIPP** - taxe intérieure sur les produits pétroliers -, comme d'autres régions l'ont fait, **au financement des cadences et à l'amélioration du matériel roulant TER.**
- **Nous refuserons de financer la LGV** pour privilégier le financement des trains régionaux.
- Nous mettrons en place un véritable réseau express régional (RER) sur l'ensemble de la région en partenariat avec les collectivités locales et les représentants des usagers des transports collectifs.
- Nous renforcerons les arrêts et les **fréquences des trains entre les agglomérations.**
- **Nous cadencerons les TER entre les agglomérations** de la région, réutiliserons des infrastructures ferrées existantes pour les transports voyageurs en périurbain.
- **Nous moderniserons** et électrifierons les liaisons ferrées existantes.
- Nous mettrons en place des mesures incitatives et un **tarif « famille »** et généraliserons les tarifs attractifs entre les villes de la région.

- Nous mettrons en place un **tarif unique TER en lien avec les transports urbains**.
- Nous mettrons en place dans les gares des **centrales de mobilité** avec une offre de vélos, de voitures en location ou autopartage, covoiturage, taxis collectifs...
- Nous soutiendrons techniquement et financièrement les projets de transport en commun dans les villes et les territoires.
- Nous développerons les **liaisons bus entre les villes non desservies par le train**.

■ Planification du transport des marchandises

- Nous deviendrons **l'autorité organisatrice du transport de marchandises en partenariat avec les régions voisines**.
- Nous créerons un **service public interrégional** du transport de marchandises.
- Nous transférerons **15% du transport de marchandises de la route vers le rail** à l'échelle du mandat par des mesures incitatives ou dissuasives.
- Nous mettrons en place des plateformes logistiques trains/camions pour le fret.

■ Limitation des émissions polluantes liées à l'usage de la voiture

- Nous soutiendrons et ferons la promotion des systèmes **d'autopartage** et de **covoiturage** dans les pôles ruraux et dans les zones périurbaines, sous la forme de coopératives d'utilisateurs de voitures particulières.

Renforcer les fréquences

Nous renforcerons les fréquences des trains sur les liaisons : La Rochelle-Surgères-Niort-Poitiers, La Rochelle-Rochefort-Saintes-Jonzac, Angoulême-Cognac-Saintes-Royan, Montmorillon-Poitiers et Poitiers-Chatelleraut.

Nous réutiliserons les infrastructures ferrées existantes pour les transports de voyageurs dans le périurbain : Chauvigny-Poitiers, Neuville-Poitiers, etc.

Nous moderniserons et électrifierons les liaisons Poitiers-Limoges et Angoulême-Limoges. Nous engagerons avec les régions voisines une réflexion pour améliorer la liaison Nantes-La Rochelle-Angoulême-Limoges-Lyon et reconstruire la liaison Nantes-Poitiers.

Renforcer l'investissement dans les énergies renouvelables

- C'est :**
- Tout mettre en œuvre pour développer les énergies renouvelables locales et les systèmes autonomes sur chaque territoire.
 - Ne rien négliger, de la biomasse à l'éolien, en passant par le photovoltaïque sur les bâtiments et les énergies d'origine marine, domaine dans lequel la région a pris du retard.
 - Soutenir autant la production de toutes ces énergies que leur usage.
 - Soutenir également la recherche, par exemple pour la mise au point de carburants à base d'algues.

Le siècle dernier a été celui de la globalisation de l'industrie de l'énergie ; le vingt-et-unième siècle doit être celui de la **relocalisation de l'énergie**. Les sources d'énergies fossiles non renouvelables, jusqu'ici abondantes et bon marché, s'épuisent. Le plafond de la production mondiale de pétrole est dépassé. L'utilisation massive de ces énergies fossiles augmente, chaque jour, les concentrations en gaz à effet de serre.

Notre société est de plus en plus vulnérable à l'augmentation des coûts des **énergies fossiles** et aux conséquences du **dérèglement climatique**. 15% de la population a déjà des difficultés à payer ses factures de chauffage ou de carburant.

Nous devons donc tout faire pour les économies d'énergie et **augmenter le recours aux énergies renouvelables**.

Le principe d'autonomie en matière énergétique **guidera notre projet** : bâtiments autonomes, collectivités locales autonomes, s'appuyant sur un **bouquet énergétique** réunissant biomasse, solaire, éolien, méthanisation, etc. Comme cela se pratique déjà en Autriche, en Allemagne ou en Californie.

Où en sommes-nous en Poitou-Charentes ?

En 2009, seulement 9,4% de l'énergie finale consommée en Poitou-Charentes, soit 4 790 GWh, correspondant à la demande de 165 000 habitants, **provenait des énergies renouvelables**.

Le bois prédominait très largement. **L'éolien ne se met en place que lentement. La part du photovoltaïque, malgré un fort développement en 2009, reste infime. Les énergies marines sont totalement inexploitées.**

La moyenne nationale est de 12,5%. Les objectifs du Grenelle de l'environnement pour 2020 sont de 23%.

Notre région est très en retard. Il nous faut produire 12 000 GWh en énergies renouvelables d'ici 2020.

Les énergies renouvelables en Poitou-Charentes

Energies renouvelables	Production 2009 en GWh	Production 2009 en % du total
Biomasse	4378	91,5
dont Bois	3750	78,3
dont agrocarburants	435	9,1
dont déchets	193	4
Eolien	211	4,4
Hydraulique	146	3
Géothermique	29	0,5
Solaire thermique	14	0,3
Photovoltaïque	9	0,2

La biomasse représentait en 2009 91% de la production énergétique d'origine renouvelable de la région. Cette ressource est constituée pour l'essentiel de bois (bûches, granulés, plaquettes) et secondairement de déchets végétaux ou animaux, d'ordures ménagères ou de cultures ciblées (colza, tournesol).

Cette biomasse est utilisée à 84% pour produire de la chaleur. Bien que les chaudières automatiques à granulés ou plaquettes soient les plus performantes, c'est surtout le bois bûche (80% du total de cette biomasse) qui est utilisé.

LES ENGAGEMENTS D'EUROPE ÉCOLOGIE

- Nous programmerons et **planifierons la conversion énergétique de la région.**
- Nous anticiperons la perspective d'une énergie chère dans tous les programmes de fonctionnement et d'investissement.
- Nous fixerons des **objectifs quantitatifs et qualitatifs ambitieux** dans le cadre du **plan climat énergie régional** qui doit être élaboré avant 2012 : **zones de développement prioritaires** pour l'éolien, le solaire, le bois, la géothermie, le biogaz, les transports, l'isolation des bâtiments.
- Nous atteindrons **100% de lycées éco-responsables** avant 2014. Par souci d'exemplarité, la région s'appliquera prioritairement ce qu'elle incitera les autres acteurs à faire. Un grand plan d'aménagement et d'éco-rénovation des lycées sera poursuivi de manière encore plus dynamique, sur la base des avancées déjà obtenues par les écologistes depuis 2004.

D'une part, les rénovations des lycées, ainsi que de tous les bâtiments gérés par la région, devront atteindre le niveau « bâtiment basse consommation rénovation ». D'autre part, les nouveaux bâtiments construits seront « passifs », voire à énergie positive. Nous savons le faire, il faut généraliser ces pratiques.

■ Nous engagerons un plan massif de développement de la **filière bois-énergie** en soutenant particulièrement l'installation de chaudières performantes (bois granulés, plaquettes...) de qualité et certifiées sans impact sur la santé.

■ **Nous développerons les énergies marines.** Le potentiel régional dans ce domaine concerne prioritairement l'éolien offshore, l'énergie des vagues et la biomasse des algues marines. Son exploitation nécessite la création de **filières industrielles**. Celles-ci utilisent des technologies déjà existantes qui nécessitent des adaptations et des transferts. La priorité sera d'identifier les acteurs régionaux possédant les savoir-faire technologiques et industriels et de les accompagner afin qu'ils transfèrent leurs compétences vers cette filière. Le même travail sera à effectuer auprès des infrastructures, particulièrement portuaires. Ces énergies étant développées et produites en Poitou-Charentes, notre région bénéficiera d'une part importante de la richesse produite par cette activité.

■ Nous doterons en crédits de fonctionnement à **l'animation** les filières énergies renouvelables (bois énergie...) et économie d'énergie (plan bâtiments économes...) pour faciliter **l'émergence des projets de qualité**.

■ **Nous soutiendrons les filières économiques liées aux énergies renouvelables** (construction, assemblage, entretien, distribution...), la **formation professionnelle** initiale et continue et **les programmes de recherche**.

■ **Nous préparerons une région 100% énergies renouvelables**, 0% énergies fossiles et fissiles (gaz, pétrole, charbon et nucléaire) **pour 2040**. Chaque territoire construira avec les acteurs régionaux son scénario négaWatt. Il sera mis en œuvre dans le plan climat régional, qui s'appuiera sur le « schéma régional climat air énergie » précisant le potentiel de développement régional des énergies renouvelables.

■ **Nous appliquerons les critères les plus exigeants** de « qualité environnementale du bâti » **à la totalité des nouveaux bâtiments et des rénovations financés par la Région**, dès 2010. Cette mesure s'appliquera en priorité aux logements sociaux, mais pas seulement.

■ Nous ferons la promotion du service public local de l'énergie : **mise à disposition d'une expertise juridique et technique pour aider les collectivités territoriales**, concédantes des réseaux d'énergie, à mettre en œuvre leurs politiques de maîtrise de l'énergie.

Instaurer une relation harmonieuse et durable avec la nature

- C'est :**
- Passer du cycle infernal « exploiter-réparer » à un développement harmonieux.
 - Protéger et restaurer le patrimoine naturel de notre région.
 - Former, informer pour des activités humaines respectueuses et solidaires.
 - Pérenniser de nombreux emplois verts autour de la protection de l'eau, des sols et de la biodiversité.
 - Prévoir, anticiper pour préserver la ressource en eau.
 - Redonner à l'eau son statut de bien commun et public, à l'écart des lobbies.

Changer de modèle

Nous produisons pour consommer, nous consommons pour produire.

Nous échangeons biens et services pour répondre à nos besoins. Nous exploitons les ressources humaines et naturelles. Ensuite seulement, nous essayons de réparer les dégâts causés.

Ce modèle culturel a généré de vrais désordres environnementaux.

Changement climatique, dégradation de la biodiversité, épuisement des ressources naturelles constituent des risques pour l'avenir proche, à l'échelle mondiale comme à celle de nos régions.

La question de la survie de l'espèce humaine est aujourd'hui posée.

Le conseil régional doit œuvrer pour que chacun - et d'abord les plus démunis ici et à l'échelle planétaire - ait accès à une nature préservée, à une nourriture saine, au bien-être et à la santé.

Depuis la révolution industrielle, par nos modes de production, d'échanges et de consommation, nous exploitons la nature, croyant la dominer. Mais ce cycle prend fin. En Poitou-Charentes comme ailleurs, **il nous faut désormais produire sans détruire.**

Poitou-Charentes est riche de ses paysages et de son patrimoine naturel. **Notre territoire abrite une « nature commune » remarquable, mais aussi de nombreuses espèces menacées de disparition.** La diversité des habitats, la richesse exceptionnelle de la faune et de la flore de notre région nous confèrent, collectivement, une responsabilité particulière vis-à-vis des générations futures.

Altéré depuis 50 ans, notre patrimoine naturel doit être **préservé des pollutions, de l'extension urbaine, de l'agriculture et de l'exploitation forestière intensives, du fractionnement des habitats** par les réseaux routiers, ferrés et électriques.

Il est grand temps de **restaurer les milieux fragiles comme les zones humides, les marais et tourbières et**

de préserver nos 374 kilomètres de littoral. Nous savons bien que plus un écosystème est diversifié, plus il est stable et productif et plus il est à même de résister aux pressions extérieures.

Pour accéder enfin à un développement respectueux et solidaire, **la création de nombreuses réserves naturelles, l'aide au développement d'une agriculture biologique locale**, seule garante d'une agriculture sans OGM, sont des mesures que nous mettrons en œuvre en priorité. Il y a là des enjeux essentiels pour de nombreuses activités directement liées à la qualité de l'eau, des sols et des espaces, comme le tourisme, la pêche et la conchyliculture, mais aussi pour le bien-être de tous les habitants de notre région.

Les ressources naturelles de Poitou-Charentes ont fait l'objet d'une exploitation excessive. L'eau, les sols, les espaces, les espèces, les réserves halieutiques, les forêts, les terres agricoles, ne sont malheureusement pas considérés comme des biens communs de l'humanité.

Une politique de sensibilisation et d'information sera mise en œuvre pour accompagner ce changement profond : **passer de l'exploitation des ressources à la bonne gestion de ces biens communs.**

LES ENGAGEMENTS D'EUROPE ÉCOLOGIE

■ Nous engagerons une politique accrue de **maîtrise foncière** à travers les gestionnaires de sites naturels. Nous créerons des **activités économiques adaptées à la préservation de la biodiversité** et de la ressource en eau sur ces espaces.

■ Nous créerons **25 réserves naturelles régionales**. La gestion durable de la forêt, des réserves halieutiques, la préservation des espèces animales et végétales et de leurs habitats seront soutenues au moyen de plans de gestion, en partenariat avec le monde associatif et les collectivités territoriales concernées.

■ Nous reconnecterons les **corridors écologiques**, les circuits aquatiques, les bois et forêts. Les aides du conseil régional aux projets d'aménagement seront conditionnées à leur respect.

■ En lien avec la politique de l'eau, nous soutiendrons la **plantation d'arbres**, de ripisylve (végétation de bord de rivière), de **haies**, et le **boisement des périmètres de captage** pour la production d'eau potable.

■ Nous stopperons la surconsommation d'espaces ruraux par la périurbanisation et les infrastructures. Nous restaurerons les paysages de **bocages**, de **zones humides** et de vallées alluviales. Nous préserverons les **paysages littoraux** de l'urbanisation. Nous valoriserons les paysages périurbains et lutterons contre la banalisation et la standardisation.

■ Nous imposerons des mesures compensatoires sérieuses dans le cas d'infrastructures déclarées d'utilité publique.

■ Nous lutterons contre les **espèces envahissantes** : ragondins, écrevisses d'Amérique, frelon asiatique, jussie, ambroisie...

- Nous **associerons les citoyens** aux décisions et programmes d'actions.
- Nous informerons et sensibiliserons tous les publics aux **enjeux de la préservation des paysages et de la biodiversité**. Nous soutiendrons les actions de connaissance par une mise en réseau des acteurs.
- Nous soutiendrons les **formations professionnelles et universitaires** et la recherche consacrées à la biodiversité et aux ressources naturelles.

EAU

Reconquérir la ressource en eau

- C'est :**
- Reconquérir à la fois la qualité et la quantité de l'eau pour assurer les besoins des générations futures.
 - Lutter contre la contamination des nappes souterraines.
 - Assurer la sécurité de l'alimentation en eau potable.
 - Préserver la vie des milieux naturels.

L'eau, c'est la vie ! C'est aussi un bien commun et public. Notre région dispose de ressources souterraines importantes mais, depuis vingt ans, **nous détruisons cette richesse**. Le développement de **l'irrigation** et les pratiques de **l'agriculture intensive** en sont les principales causes.

La contamination des nappes souterraines par les nitrates et les pesticides a provoqué la fermeture de plus de 300 captages d'eau potable au cours des vingt dernières années.

Lorsqu'une ressource n'est plus utilisable, on en exploite une autre plus profonde, jusqu'à ce que celle-ci soit à son tour contaminée. Face à cette situation, on doit en permanence déployer de nouvelles solutions techniques pour produire de l'eau potable. **Les prix ne cessent donc d'augmenter.**

En été, les prélèvements de l'irrigation représentent 80% des consommations d'eau dans notre région. Ces prélèvements sont beaucoup trop importants par rapport à ce que la nature peut donner. Chaque été, les rivières de notre région connaissent des assècs, **les milieux naturels souffrent et la sécurité de l'alimentation en eau potable de la population est mise en danger.**

Cette situation doit cesser ! Nous soutiendrons les **actions de prévention** pour agir sur la quantité et la qualité de l'eau. Nous favoriserons la récupération des eaux pluviales, la sécurisation des forages et des captages et les installations d'assainissement.

Dans l'aménagement du territoire, l'impact de tout projet sur les aspects quantitatifs et qualitatifs de la ressource en eau sera pris en compte.

Nous encouragerons l'appropriation par les collectivités d'une réelle gestion publique de l'eau. Ainsi, des aides financières seront apportées aux études visant à placer son exploitation en régie directe, avec une tarification encourageant la réduction des consommations.

LES ENGAGEMENTS D'EUROPE ÉCOLOGIE

■ Reconquête de la quantité

- Nous veillerons au **respect des milieux aquatiques naturels** et à la **sécurité de l'alimentation en eau potable** en été. Pour cela, à l'inverse de ce que nous connaissons chaque année, les « débits de crises » ne devront jamais être franchis. **Nous informerons la population** de la réalité de la situation de la ressource en eau et des mesures prises par les pouvoirs publics. **Nous ferons appliquer la loi**, celle du droit à l'eau, droit opposable, quitte à poursuivre les préfets pour non respect de celle-ci.

- Nous exigerons la mise en place d'une **gestion durable de la ressource en eau** dans les plus brefs délais. Afin d'en finir avec cette situation de crise chronique, **les prélèvements de l'irrigation seront réduits** de façon à adapter ceux-ci à la disponibilité de la ressource dans chaque bassin.

- **Nous nous opposerons aux « retenues de substitution »** (bassines), fausses solutions qui détournent l'argent public au profit de quelques-uns.

- Nous soutiendrons les **économies d'eau** des particuliers, des agriculteurs, des industriels. Nous encouragerons les collectivités à **réduire les pertes** liées aux fuites dans les réseaux de distributions — qui peuvent représenter de 25 à 30 % des volumes produits !

- Nous favoriserons la **réhabilitation des zones humides** et en particulier des marais pour recréer des zones naturelles de stockage et conserver ou restaurer les zones d'expansion naturelle des cours d'eau.

Connaître pour préserver

Nous conforterons les dispositifs d'acquisition de connaissances sur l'eau et la biodiversité afin d'en assurer l'accès au plus grand nombre et de permettre ainsi la sensibilisation et l'implication de tous les publics.

La Région s'appuiera sur la richesse des associations de protection de la nature et d'éducation à l'environnement pour que les enjeux concernant les ressources naturelles et la biodiversité soient connus et que les Picto-Charentais se les approprient. Elle y consacrera des moyens conséquents.

■ Reconquête de la qualité

- Sur les bassins prioritaires pour l'eau potable, en plus des politiques contractuelles avec les agriculteurs, nous engagerons une **politique d'acquisition et de maîtrise foncière** visant à assurer l'émergence d'une agriculture durable.
- Nous soutiendrons l'extension et le boisement des **périmètres de protection des captages d'eau potable**. Nous encouragerons également la plantation de haies adaptées à la préservation de la ressource en eau.
- Nous soutiendrons les démarches permettant la **mise en conformité des assainissements** non collectifs à un prix abordable pour la population.
- Nous soutiendrons la **réhabilitation des forages** mal réalisés qui mettent en communication les nappes superficielles et les nappes profondes, favorisant ainsi la diffusion des pollutions.
- Nous encouragerons les communes à **améliorer le traitement des eaux de surface** (eau de pluie et ruissellement) et eaux usées, en particulier près des zones littorales ostréicoles déclassées suite à l'application des directives européennes. Nous coopérerons avec les communes concernées pour soutenir les ostréiculteurs qui auront l'obligation de renforcer leurs installations de purification.
- Nous encouragerons les **démarches « sans pesticides »** auprès de tous les publics.
- Nous informerons la population de l'évolution de la situation de la ressource en eau et de la mise en œuvre de nos engagements.

AGRICULTURE

Engager la conversion écologique de l'agriculture et de la pêche

- C'est :**
- Promouvoir une agriculture de la terre et de l'océan vivante et de qualité, centrée sur l'homme, la nature et le territoire.
 - Relocaliser la production pour se diriger vers l'autonomie alimentaire et multiplier les emplois en région.
 - Développer l'agriculture biologique et sans OGM, pour donner à tous l'accès à une alimentation saine et de qualité.

Les crises agricoles successives, issues d'un système fondé sur la **spéculation et l'exploitation intensive des ressources**, ne sont plus supportables. Elles ont des répercussions sur l'équilibre entre la ville et la campagne, le maintien des emplois, du tissu social et des services publics en milieu rural ; mais aussi sur l'alimentation, la santé, l'équité entre les pays du Nord et du Sud, la biodiversité, l'eau et le climat.

Par la conversion écologique de l'agriculture et de la pêche, nous soutiendrons **le maintien et la création d'emplois non délocalisables, la relocalisation des productions**, la recherche de l'efficacité énergétique et le développement de l'agriculture biologique.

La valorisation locale des productions, **les circuits courts de distribution**, l'utilisation des énergies renouvelables sont bien davantage créateurs d'emplois que les secteurs appelés à décroître dans leur forme actuelle : monoculture, production intensive gourmande en énergie fossile, production de matières premières agricoles transformées dans l'industrie, importations excessives, distribution en grande surface.

Nous privilégierons une **agriculture citoyenne** qui participe à un aménagement harmonieux des territoires, favorise le tourisme vert, la gestion de la biodiversité, la protection des ressources en eau, l'entretien des espaces naturels, et développe des projets d'économie sociale et solidaire.

Pour le maintien d'une ostréiculture traditionnelle forte de son savoir-faire et de ses valeurs

L'ostréiculture en Poitou-Charentes regroupe près de 1 000 entreprises assurant 6 800 emplois et un chiffre d'affaires de 250 millions d'euros. Europe Écologie soutient l'ostréiculture traditionnelle, porteuse de pratiques culturelles respectueuses de l'environnement et du consommateur. Contribuant au maintien du tissu économique local et du tissu social de par sa présence sur les marchés, l'ostréiculture traditionnelle constitue aussi un attrait touristique régional.

LES ENGAGEMENTS D'EUROPE ÉCOLOGIE

- Nous encouragerons les installations agricoles et les créations d'entreprises de la filière agricole et alimentaire dont la production répond à des besoins locaux afin de favoriser les **circuits courts de distribution et l'approvisionnement local** des cantines, des marchés, des **A.M.A.P** et des magasins collectifs paysans.

- Pour répondre à la demande importante du marché de la restauration hors domicile (écoles, collèges, lycées, hôpitaux, entreprises...) nous favoriserons l'implantation de **centres de transformation locaux et de plates-formes d'approvisionnement de produits locaux** de saison et de qualité.

■ Nous favoriserons une alimentation saine, sûre, de proximité et de saison en démocratisant l'**accès aux aliments les plus sains et les plus nutritifs**, particulièrement ceux issus de l'agriculture biologique locale.

Les AOC (appellation d'origine contrôlée), AOP (appellation d'origine protégée) et IGP (indication géographique protégée) qui valorisent la région et renforcent d'autres secteurs comme le tourisme rural ou vert, seront aidés dans leurs démarches d'améliorations environnementales. Nous favoriserons l'**autonomie alimentaire** au niveau régional.

■ Nous initierons et favoriserons les démarches de recherche visant à sortir de la **dépendance à la pétrochimie et aux intrants** (pesticides, engrais) à forte nuisance environnementale.

■ Nous mettrons en place une **filière protéines** en Poitou-Charentes, en substitution au soja OGM importé pour nourrir nos animaux. Nous soutiendrons l'**élevage reposant sur le pâturage** et les aliments produits localement.

■ En collaboration avec les agences de l'eau, nous accélérerons la **conversion au bio dans les zones de captage d'eau potable** et les bassins versants.

■ Nous aiderons tous les secteurs agricoles à mettre en place des **filières sans OGM**. Les OGM ne doivent pas être cultivés en « plein champ » et les aliments OGM ne doivent pas être donnés aux animaux, ni aux hommes.

■ **Nous préserverons les espaces agricoles menacés par l'urbanisation** et par les zones d'activités multipliées sans cohérence. Nous augmenterons le taux de pénétration de 10% de la SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural) Poitou-Charentes, afin d'affecter des surfaces en périmètre des villes ou dans des zones protégées à des exploitations en agriculture durable, voire à des petites productions comme le maraîchage, les fruits, ou les volailles.

■ Nous maintiendrons un enseignement agricole public de qualité en cohérence avec ses territoires. Nous travaillerons sur les **formations régionales professionnelles** des filières lait, porc et volailles bio pour y inclure nos objectifs.

Agriculture, ruralité et Europe

En association avec les autres régions européennes, nous engagerons des négociations avec l'Europe pour :

- Obtenir des contrats adaptés aux spécificités territoriales : paysages, bocages, bois, zones humides, vallées et rivières, zones littorales...
- Relocaliser les productions selon les sols et les climats.
- Décentraliser et plafonner les aides de la politique agricole commune (PAC).

UN DROIT À UNE ALIMENTATION SAIN ET ÉQUILBRÉE POUR TOUS EN POITOU-CHARENTES

Nous plaçons la question alimentaire au cœur de nos priorités pour répondre aux défis auxquels l'humanité est confrontée (crise alimentaire, santé, préservation de la biodiversité, dérèglement climatique).

L'approvisionnement de la restauration collective avec des produits alimentaires de qualité et de proximité permettra de créer de nombreux emplois utiles non délocalisables dans une agriculture nourricière.

Faire de la question alimentaire une priorité va permettre aux paysans :

- de vivre de leur travail en produisant des aliments sains accessibles à tous ;
- de protéger les sols et l'eau en préservant la biodiversité agricole et sauvage ;
- de développer et de valoriser la biodiversité agricole et sauvage ;

- de diversifier la production et favoriser l'autoproduction alimentaire.

Faire de la question alimentaire une priorité va permettre :

- de repenser les règles d'urbanisme en luttant contre l'étalement urbain ;
- d'intégrer une éducation au jardinage et à la cuisine dès le plus jeune âge ;
- de produire et de distribuer une alimentation saine et accessible à tous.

Nous proposons

- Un plan emploi régional pour l'installation paysanne et son accompagnement.
- Un programme d'appui à une politique foncière ambitieuse pour développer une production alimentaire saine de proximité.
- Un comité de veille et de suivi citoyen de ce plan tout au long de la mandature.

COOPÉRATION

Encourager les formes de coopération économique à caractère écologique et social

- C'est :**
- Encourager toutes les formes de coopération et le développement de la connaissance par la mise en relation et en réseau, au service des besoins des territoires et des emplois locaux.
 - Soutenir le déploiement de l'économie sociale et solidaire — c'est-à-dire des entreprises regroupant des personnes et non des capitaux, avec une organisation démocratique et dont les excédents servent au développement de l'activité.

La création d'entreprises témoigne de la vitalité d'un territoire, du dynamisme et de l'inventivité de ses habitants.

Toutes les études montrent **un lien très fort entre le dynamisme d'un territoire et les processus de coopération** à l'œuvre, reposant souvent sur une identité culturelle forte.

La solidité et la pérennité des nombreuses PME et TPE de Poitou-Charentes dépendent des liens de toute nature qu'elles ont su créer autour d'elles.

Esseulés et confrontés à d'innombrables difficultés, les créateurs d'entreprises tentent souvent de se procurer loin et à grand frais des ressources qui se trouvent pourtant à leur porte — qu'il s'agisse de compétences techniques, de matières premières, de matériels, de sources d'énergies à proximité ou de finances...

Favoriser la coopération et le partage entre les acteurs d'un même territoire c'est jouer gagnant sur plusieurs registres :

- les économies de transport ;

- la réduction des émissions de **gaz à effet de serre** ;

- les **relations professionnelles** porteuses de synergies ;

- les **échanges de savoir-faire** et de méthodes ;

- la **connaissance** des possibilités et des handicaps du territoire ;

- la mutualisation d'actions commerciales et de communication.

Nous amplifierons ces coopérations, aussi bien dans le domaine de l'économie marchande ordinaire que dans celui de l'économie sociale et solidaire. Face aux crises sociales, climatiques et énergétiques, nous soutiendrons **le développement local présentant à la fois un caractère coopératif, solidaire et écologique.**

LES ENGAGEMENTS D'EUROPE ÉCOLOGIE

■ Nous financerons en priorité l'ingénierie et le développement des coopérations qui comportent un volet social, solidaire et/ou écologique.

■ Nous donnerons la priorité aux **groupements d'employeurs** multisectoriels de pays ou d'agglomérations, pour fidéliser les salariés aux compétences rares et sécuriser l'emploi des « inemployés » du territoire, favoriser des transitions professionnelles « douces » et la mutualisation de services communs.

■ Nous soutiendrons les SCIC (**sociétés coopératives** d'intérêt collectif) pour les initiatives collectives de pays et d'agglomérations. Celles-ci permettent des partenariats public-privé non purement économiques.

■ Nous encouragerons les coopérations d'**économie circulaire** (ou écologie industrielle) qui consiste en la transformation intégrale et locale de déchets d'activités industrielles en matières premières alimentant la production d'autres entreprises.

Renforcer l'économie sociale et solidaire

6 000 entreprises, 66 000 emplois, 13% de l'emploi privé, 1,5 milliards de rémunérations aux salariés, tel est le poids de l'économie sociale et solidaire dans notre région. La force de nos mutuelles, de nos coopératives, et surtout de nos associations est indéniable, plaçant le Poitou-Charentes au deuxième rang français. L'emploi associatif a même augmenté de 4% par an ces dernières années. Quel autre secteur a fait mieux ? Renforcer l'économie sociale et solidaire, c'est s'engager résolument dans une démocratie collaborative riche en emplois de proximité et permettant de répondre maintenant aux crises économiques, écologiques et sociales.

LES ENGAGEMENTS D'EUROPE ÉCOLOGIE

- Nous reconnaitrons les acteurs de l'économie solidaire comme force de proposition, de création de dynamique sur les territoires, d'innovation sociale, de lutte contre les exclusions et d'expérimentation de la démocratie, au sein des entreprises.
- Nous aiderons les porteurs de projets à se structurer par métier et par filière pour créer plus d'emplois non délocalisables et rendre de meilleurs services à la population.
- Nous soutiendrons réellement les têtes des réseaux régionaux pour mettre en place cette politique d'appui aux acteurs de l'économie sociale et solidaire.
- Nous créerons pour les porteurs de projets des espaces d'accueil et d'accompagnement qui faciliteront leurs synergies et mises en réseau.
- Nous pérenniserons ces initiatives, en leur conférant la notoriété qu'elles méritent et en créant et développant des moyens financiers innovants.

FORMATION

Former pour accompagner la transformation écologique de l'économie

- C'est :**
- Préparer l'avenir en anticipant les changements et en formant aux nouveaux métiers.
 - Réduire les inégalités.
 - Améliorer l'accès de tous à la formation.

La formation est une compétence majeure de la région. Elle représente 48% du budget régional, soit 282 millions d'euros par an dont 25% pour les lycées, 12% pour l'apprentissage, 8% pour la formation continue et 3% pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Dans un contexte complexe de crises, d'urgences environnementales, de mutations à réaliser, de diversification des besoins et de tentatives de privatisation, nous devons anticiper. La formation sera le pilier central et stratégique de notre projet politique pour la transformation écologique de l'économie réelle, celle qui crée des emplois de proximité non délocalisables.

Grâce à notre appareil de formation, nous deviendrons capables de **pérenniser un service public d'intérêt régional, équitablement réparti sur le territoire et apte à s'adapter aux évolutions** de l'environnement, de l'économie, et aux urgences sociales. Nous ferons de la formation en Poitou-Charentes un réel outil de **promotion sociale, d'égalité et d'insertion professionnelle durable** . Nous assurerons un égal accès pour tous à la formation permanente et **favoriserons la mobilité infrarégionale** , dans un souci de respect de l'environnement.

LES ENGAGEMENTS D'EUROPE ÉCOLOGIE

■ Former les Picto-Charentais pour anticiper les changements en toute sécurité

- Pour que **chaque territoire** de Poitou-Charentes puisse s'inscrire activement dans la dynamique de reconversion des activités, nous développerons, avec l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation, une **gestion territoriale des emplois et des compétences** (GTEC) qui sera le lien indispensable entre la formation, les territoires et la transformation écologique de l'économie.
- Nous **rapprocherons les besoins** des pôles de compétitivité et des territoires et améliorerons leur **coordination** avec la carte des formations professionnelles.
- Nous changerons l'image de la formation professionnelle. Encore considérée comme une solution pour répondre aux situations de crises, nous en ferons **un pilier de la transformation écologique de l'économie** .
- Nous dynamiserons le démarrage du **service d'intérêt économique général de la formation** (SIEG) créé par la Région.
- Nous développerons des **formations** qui répondent aux défis écologiques ciblés sur **l'éco-rénovation, l'éco-construction, les énergies renouvelables, les transports collectifs, la biodiversité, l'agriculture biologique** .
- Nous mettrons en place un **schéma régional pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation** (SRRESI), axé sur les enjeux du devenir de notre planète notamment les alternatives aux déplacements, pour anticiper « l'après pétrole ». Nous amplifierons le **soutien à la recherche des pôles des éco-industries et de l'éco-habitat** .
- Nous étendrons la **mise en conformité écologique du parc immobilier éducatif – notamment les lycées –** et exploiterons pédagogiquement ce processus pour **imposer la sensibilisation au développement durable dans toutes les formations financées par la région** .

■ Former pour réduire les inégalités

- Nous créerons un **Pass Formation** , pour rendre la formation plus accessible à toutes et tous, et pour toute la durée de la vie, sous forme de **crédit d'heures de formation** .
- Nous développerons une **formation professionnelle sociale et solidaire** , pour accéder à des **qualifications diplômantes** et à une insertion professionnelle durable, notamment pour les «victimes» du marché du travail.

- Nous encouragerons **l'éducation à l'environnement** et à l'écocitoyenneté et à la consommation responsable, **le suivi des publics fragilisés**, l'éducation populaire et le soutien aux initiatives des jeunes.

- Nous mettrons en place une plateforme régionale des actions de **lutte contre l'illettrisme** et d'accès aux savoirs de base avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs concernés. 90 000 personnes de 18 à 65 ans en situation d'illettrisme en Poitou-Charentes, c'est inacceptable !

■ Améliorer les conditions d'accès à la formation :

- Nous étendrons l'usage des **TIC** (technologies de l'information et de la communication), conforterons et développerons le **réseau de formation ouverte et à distance** et la mise en place de plateformes de regroupement des apprenants.

- Nous mettrons en place des **accords interrégionaux** afin d'inscrire l'éducation et la formation dans un cadre interrégional pour permettre l'accès à la **formation au plus près du domicile de l'apprenant**.

- Nous aménagerons équitablement le territoire par l'organisation d'un **service régional d'hébergement des apprenants** (« foyers d'apprenants tout au long de la vie » ou FATLV) et la mise en place d'un plan de développement du **logement étudiant**.

Une éducation à l'environnement

Nous ferons une priorité de l'éducation à l'environnement vers un développement durable, pour tous, tout au long de la vie.

La prise de conscience de la réalité des enjeux de développement humain et de cohésion sociale, des urgences environnementales, de la nécessaire transformation écologique de l'économie, concerne aujourd'hui un très grand nombre de personnes.

Nous passerons de la prise de conscience à l'élaboration partagée de nouveaux modèles de développement. L'éducation peut nous permettre de relever le défi de cette mutation.

Europe Écologie affiche l'ambition forte d'accompagner le développement d'actions d'éducation à l'environnement, d'y consacrer des moyens financiers conséquents, de créer un espace régional de concertation réunissant les collectivités, les services de l'État, les entreprises, les syndicats, les associations, afin de mettre en synergie les initiatives existantes et d'élaborer des politiques ambitieuses et coordonnées.

CULTURE

Pour une culture partagée, enracinée et plurielle

L'accès aux pratiques, aux espaces culturels et à la création artistique est un facteur d'épanouissement et d'émancipation des individus.

Cela passe par la **multiplication des pratiques**, la diversité de l'offre et **les outils de proximité** : bibliothèques, lieux de pratique et d'enseignement artistique, cinémas indépendants, diffusion locale... **et par le respect du travail des artistes, l'amélioration de leur statut, la garantie de leurs droits et rémunérations.**

Les principes de notre action s'inscriront dans une véritable « écologie culturelle » reliant l'éducation populaire à la citoyenneté et à la solidarité :

1) Transcender le quotidien par une expression artistique est le **droit inaliénable** de chaque individu.

2) Tout comme la santé ou l'éducation, la pratique et l'accès aux arts et à la culture relèvent du **service public**. Pour autant, la société civile, associative et les initiatives privées doivent rester les principales forces de proposition culturelle ou artistique. Nous veillerons à l'équilibre entre public et privé.

3) L'accès à la culture et à l'art est un droit pour chacun. Nous faciliterons **la libre circulation des œuvres** et des artistes. Nous affirmerons **la place des arts et de la culture dans nos projets régionaux**.

Nous privilégierons les actions permettant d'impliquer au mieux **les acteurs locaux** et une pleine participation des habitants.

Nous soutiendrons **l'emploi culturel** et la mutualisation favorisant les initiatives de travail en commun et d'échanges interdisciplinaires entre les acteurs, par un appel à la transversalité et le travail collectif dans des coproductions.

Nous favoriserons les **cultures actuelles** et tous les échanges culturels. Nous encouragerons la **transversalité des disciplines** artistiques. Les quatre axes de la culture - production, création, diffusion et enseignement - seront pris en compte dans chaque discipline.

LES ENGAGEMENTS D'EUROPE ÉCOLOGIE

■ Arts plastiques

- Nous favoriserons les **créations artistiques actuelles** et leur diffusion pour assurer le dynamisme culturel de la région.

- Nous soutiendrons les **ateliers d'artistes**, les lieux de création et d'accueil des artistes.

- Nous favoriserons la **mise à disposition des lieux publics aux artistes**.

- Nous participerons à la mise en œuvre du **1% culturel** destiné à financer la réalisation d'une œuvre d'art contemporain **lors de projets d'aménagement ou de construction**.

■ Patrimoine

- Nous mettrons en valeur le patrimoine et les richesses culturelles existantes, nous assurerons et accroîtrons les données de **l'inventaire du patrimoine culturel**, ce qui permettra de mieux connaître et respecter les diversités identitaires et culturelles.

■ Livre et lecture

- Nous initierons **un plan de soutien spécifique à la bande dessinée et à l'image** (libraires, éditeurs et auteurs).

- Nous soumettrons les aides à l'édition à l'**éco-conditionnalité** (impression respectueuse de l'environnement et limitation des transports).
- Nous aiderons l'**écriture** et la coproduction théâtrale et cinématographique.

■ Spectacle vivant

- Nous soutiendrons la diffusion du spectacle vivant.
- Nous accorderons la priorité à la qualité du service à la population et à la **pérennisation des emplois dans les structures culturelles.**

■ Cinéma

- Nous lancerons une étude sur un plan de financement pour la **numérisation des salles**, notamment en milieu rural.
- Nous relancerons la **politique de tournage** avec les quatre départements
- Nous mettrons en œuvre l'éco-conditionnalité sur les tournages aidés.

■ Festivals

De nombreux festivals de notre région connaissent des problèmes de financement et leurs difficultés vont s'aggraver avec la réforme des collectivités territoriales. L'échelon régional est le plus pertinent pour confronter les acteurs et les financeurs des festivals. Nous construirons, avec eux, un programme de développement et de pérennisation, en recherchant la coopération et la mutualisation des moyens.

- Nous provoquerons des **Etats généraux avec l'ensemble des acteurs concernés pour trouver les moyens de pérenniser les festivals en Poitou-Charentes.**

■ Coopération culturelle et langues régionales

- Nous engagerons une véritable politique linguistique pour sauver nos **langues régionales.**

SPORT

Le sport pour tous en Poitou-Charentes

475 000 Picto-Charentais licenciés dans 5 600 clubs, de nombreux pratiquants autonomes : près du tiers de la population régionale est concernée par le sport. Les associations sportives jouent un véritable rôle d'utilité sociale. Europe Écologie prend en compte ce dynamisme et veut le renforcer, auprès de tous les sportifs, de l'amateur débutant au professionnel. Le travail des 80 000 bénévoles et des 2 000 emplois équivalents temps-plein du mouvement sportif régional confère au sport une fonction éducative et sociale importante dans notre société. Le comité régional olympique et sportif, les ligues et comités jouent un rôle essentiel pour animer, structurer les actions et mutualiser les initiatives.

LES ENGAGEMENTS D'EUROPE ÉCOLOGIE

- Nous encouragerons ce travail par un **soutien direct aux réseaux associatifs** en remplacement des politiques individualisées actuelles.
- Nous coordonnerons les **aides aux sportifs de haut niveau** accordées par les différentes collectivités et **renforcerons la formation** dans les pôles sportifs régionaux, avec un égal accès aux aides pour les féminines.
- Nous agirons pour faciliter l'**accès des personnes en situation de handicap au sport**. Nous soutiendrons les efforts pour le développement des sports de pleine nature.
- Nous développerons le **soutien aux manifestations éco-responsables**. Toutes les initiatives, associatives ou publiques, visant à diminuer l'empreinte écologique dans la pratique sportive (covoiturage, recyclage des déchets, ravitaillements « bio »...) seront encouragées.

SANTÉ

Pour un territoire en bonne santé

La santé n'est pas une compétence propre des régions. Elle constitue cependant aux yeux d'Europe Ecologie **un enjeu majeur du développement durable**. Nous voulons rompre avec les approches actuelles qui se limitent à la santé individuelle et à l'accès aux soins dans les territoires, pour passer à une vision collective plus proche des gens : **la santé, c'est l'affaire de tous !** Nous mettrons en place une **politique transversale**, consistant à mettre en avant la prévention, l'éducation et la promotion de la santé au sein de toutes les compétences de la Région.

Nous mettrons en œuvre au sein des lycées des plateformes de prévention santé avec les lycéens, les représentants des parents, enseignants, conseillers pédagogiques d'éducation et les services de santé. Nous ferons de la santé un axe prioritaire de toutes les politiques régionales :

- Santé et environnement : pollutions des eaux, de l'air, des sols et risques sanitaires...
- Santé et agriculture : alimentation, nutrition...
- Santé et formations professionnelles : sections des lycées professionnels, institut de formation en soins infirmiers, services aux personnes...
- Santé et économie : risques industriels et technologiques, établissements de santé...
- Santé et territoires (loi « hôpital, patients, santé et territoires » et compétences des différentes collectivités) : contrats de territoires, égalité d'accès à la prévention et aux soins, hôpitaux de proximité...
- Santé et travail : stress au travail, précarités...
- Santé et logement : insalubrité, pollutions intérieures...
- Santé et lycées : éducation et prévention, santé des jeunes, restauration scolaire...
- Santé et accès aux sports, à la culture et aux loisirs : un mieux-être pour chacun.

LES ENGAGEMENTS D'EUROPE ÉCOLOGIE

- Nous créerons une **commission transversale** « Région, villes et territoires en santé » et un **comité de pilotage** « Agenda du mieux-vivre et du mieux-être en Poitou-Charentes ».
- Nous mettrons en place une **animation territoriale** transversale des actions de santé par une mise en réseau concertée de l'existant.
- Nous conditionnerons les aides régionales à l'absence de **produits toxiques** dans l'alimentation et l'eau, dans les lieux de vie, les locaux fermés pour l'air que nous respirons, etc.
- Nous ouvrirons une « maison » de la santé et de l'environnement dans chaque département, ayant pour mission l'information, la formation et le conseil des individus, en partenariat avec les collectivités locales, les associations, les professionnels et les établissements de santé.
- Nous soutiendrons et accompagnerons les professionnels qui s'engagent dans les maisons et pôles de santé de proximité et en milieu rural.

HANDICAP

Pour une vie citoyenne à part entière

Donner à chacun le droit à une vie citoyenne à part entière constitue pour Europe Ecologie un enjeu majeur. La politique du handicap ne doit pas se cantonner aux seules « affaires sociales ». Elle s'inscrit dans le cadre du développement durable. Nous mettrons tout en œuvre pour que le cadre de vie n'ajoute pas un handicap environnemental au handicap de la personne. Dans chaque projet régional, nous prendrons en compte l'accessibilité pour tous les types de handicaps : physique, sensoriel, cognitif, psychique, mental... Nous conditionnerons les aides à l'accès de tous aux équipements et services financés par la région.

LES ENGAGEMENTS D'EUROPE ÉCOLOGIE

- Nous mettrons concrètement en œuvre les fiches actions (lycées, TER, formation...) élaborées dans chaque agenda 22, maintenant.
- Nous déclinons sur les territoires des agendas 22 locaux pour développer la notion de « territoires accessibles » à haute qualité d'usage.
- Nous créerons un centre ressource régional sur l'accessibilité pour l'information, la formation, le conseil, la mise en réseau des expérimentations réussies sur les territoires.
- Nous mettrons en place un plan à la hauteur des besoins sur la formation des différents professionnels concernés.
- Nous créerons un centre de rééducation professionnelle (CRP) « hors les murs ».

Avec

**Françoise
Coutant**

**L'écologie,
c'est ici et
maintenant**



Les candidats Europe Écologie Poitou-Charentes

Charente

Françoise Coutant, Angoulême / Jean-Christophe Hortolan, Fouquebrune / Maryse Lavie-Cambot, Pranzac / Yves Brion, Angoulême / Françoise Garandeau, Cherves-Richemont / Cyril Tardat, Saint-Amant-de-Boixe / Claudy Vouhé, Garat / Mostéfa Fodil, Angoulême / Madeleine Labie, Angoulême / Niels Goumy, Chazelles / Marie Manguy, Londigny / Michel Adam, Cherves-Richemont / Agnès Fortin, Bréville / Jean-Yves Le Turdu, Mouthiers-sur-Boème

Charente-Maritime

Marie-Paule Jammet, Saint-Xandre / Patrick Larible, La Rochelle / Laurence Marcillaud, Meursac / Ludovic Texier, Tonnay-Charente / Bénédicte Béconnier, Nieul-sur-Mer / Stéphane Trifiletti, Port-d'Envaux / Sophie Sury, Saint-Martin-de-Ré / Jean-Paul Russier, La Rochelle / Laure Monnereau, Royan / Vincent David, Port-d'Envaux / Mélanie Feuillet, La Rochelle / Pierre Frustier, Saint-Pierre-d'Oléron / Josiane Lemetayer, La Rochelle / Mathieu Rama, Dolus-d'Oléron / Valérie Pouleaud, Colombiers / Didier Bertin, Rochefort / Saliha Azema, La Rochelle /

Patrick Angibaud, Aytré / Joëlle Laporte-Maudire, La Rochelle / Bernard Ferrier, Marans

Deux-Sèvres

Serge Morin, Aiffres / Geneviève Paillaud, Melle / Pierre-Emmanuel Dessèvres, Thouars / Cécile Desgranges, Niort / Cyril Pouclet, Bressuire / Armelle Boivin, Parthenay / Amaury Breuille, Niort / Virginie Léonard, Niort / Bruno Blanchet, Viennay / Gaëlle Mangin, Niort / Matthieu Guilloton, Bressuire / Anne-Marie Rousseau, Argenton-les-Vallées / Jean-Jacques Guillet, Amuré / Isabelle Badenhausser, Bougon

Vienne

Hélène Shemwell, Quinçay / Eric Joyaux, Poitiers / Véronique Massonneau, Châtelleraut / Denis Herpin, Tercé / Julie Le Bihen, Poitiers / Jean-Luc Sevaux, Chauvigny / Marie-Madeleine Joubert, Poitiers / Thierry Perreau, Loudun / Sylvie Rodier, Montmorillon / Eric Poisson, Saint-Genest-d'Ambière / Bernadette Malleret, Civray / Cyril Rousseau, Lavoux / Eliane Grellety, Saint-Gervais-les-Trois-Clochers / Ben Adiko, Poitiers / Claude Thibault, Poitiers

Venez nous rencontrer dans nos locaux de campagne

- ➔ **Poitiers** 44 place Charles VII tél. 05 49 37 84 73
- ➔ **Angoulême** 8 rue Ludovic Trarieux tél. 05 49 75 94 13
- ➔ **Niort** 132 avenue Saint-Jean-d'Angély tél. 05 49 75 94 13
- ➔ **La Rochelle** 63 rue de Quatrefages tél. 05 46 42 53 48